

## La prudence commanderait qu'on vérifie tout

**Michel Lauwers**

L'avis d'Alain Zenner, ancien commissaire à la lutte contre la fraude fiscale.

maître Alain Zenner, avocat spécialisé notamment dans le droit des sociétés et celui des faillites, a été quatre années durant, de 2000 à 2003, commissaire du gouvernement, adjoint au ministre des Finances, en charge de la simplification des procédures fiscales et de la lutte contre la fraude fiscale.

Que faire pour éviter le genre de mésaventure qu'a subi Yves Bruyr? Alain Zenner répond d'abord par une question... "C'est la question: "que faire pour être sûr de traiter avec des gens honnêtes?" Il enchaîne ensuite: "Fondamentalement, je répondrai qu'il faut atteindre un équilibre entre prudence et réalisme dans les affaires.

La prudence commanderait qu'on vérifie tout. Mais en pratique, il faut pouvoir avancer rapidement et faire confiance à autrui...

On a tendance à faire aveuglément confiance. On ne peut pas le reprocher, mais il faut aussi en subir aveuglément les conséquences."

Alain Zenner avait étrenné son mandat de commissaire du gouvernement sept ans après la suppression de l'autorisation d'exonération TVA sur la

base de l'article 43 : il ignorait donc que pareil système eût fonctionné.

"Le problème de la justice en général, dit-il quand on l'interroge sur le caractère contradictoire des jugements prononcés en première instance et en appel à l'égard de Yves Bruyr, c'est qu'on veut tellement tout couvrir qu'on finit par ne plus savoir quel est le droit.

On invente de plus en plus de règles et de principes généraux et, dans ce contexte, les juges annulent, réforment... Au point qu'on ne sache plus ce que l'on peut faire ou ne pas faire.

Il n'y a plus de certitude, plus de sécurité..."

Un constat inquiétant, qu'il tempère toutefois quelque peu en stigmatisant aussi les comportements des citoyens: "Mais d'un autre côté, les gens n'acceptent plus non plus d'être responsables de leurs actes."

"Je comprends bien que certains vivent des situations dramatiques, poursuit-il, mais il faut aussi assumer ses responsabilités: si l'on fait des affaires, on sait qu'il y a des risques.

Il faut donc peser ces risques... sans quoi on finirait dans un système de "judiciarisation" à l'américaine, où l'on fait n'importe quoi."

## Du risque d'être innocent mais solvable...

**Michel Lauwers**

Alain Zenner a raison quand il évoque la nécessité d'assumer les risques qu'on prend, en affaires comme ailleurs. Entreprendre, conclure un marché, vendre un bien, c'est prendre des risques. Dans une négociation, dans un face-à-face, demeure toujours la possibilité que votre vis-à-vis soit mal intentionné. A vous de le sentir, de le deviner, de moduler votre offre en conséquence... Diverses mesures de protection peuvent toujours être prises aussi de manière plus générale: assurances, processus de contrôle interne systématique, banques de données... Inversement, la sécurité absolue est également un leurre. Quelles que soient les mesures de prévention adoptées, on peut toujours se faire piéger. Bon à savoir... Mais quand l'administration et/ou la justice s'acharne sur une personne qui partage avec l'Etat le sort de victime, il y a quelque chose qui ne va plus. Dans les différents cas recensés ici, il fait peu de doute que ces

entrepreneurs ont été victimes de fraudeurs. Ce que l'instruction a d'ailleurs montré quand les affaires sont arrivées au pénal. Pourquoi alors chercher à tout prix à se rembourser sur ces victimes qui semblent avoir pour principal tort d'être solvables, contrairement aux véritables escrocs? La réponse est sans doute dans la question, et c'est intolérable car cela va à l'encontre du sens de la justice et de l'équité. L'administration est au service du citoyen et la justice de la victime, pas l'inverse. Quand une de ces "oies blanches", déjà sanctionnée d'avoir été trop confiante ou crédule en perdant le montant de la TVA qu'elle a préfinancé, se voit en outre frappée d'une amende de 100 ou 200%, amende confirmée au tribunal, les bornes du raisonnable sont dépassées. Le risque d'entreprendre a bon dos... A moins que tous les moyens soient bons pour renflouer les caisses de l'Etat?